

M. MacInnis: Le ministre me permet-il de poser une question?

L'hon. M. Macdonald: Oui.

M. MacInnis: J'ai écouté cet après-midi les remarques des députés à l'appui de cette modification; ils n'ont pas mentionné qu'ils étaient contre cette proposition.

L'hon. M. Macdonald: Je pense que le député qui se trouve derrière ce monsieur a exprimé des doutes à ce sujet. De plus, je dirai que son leader est un peu hésitant en ce qui concerne le bill.

M. Lundrigan: Il était absolument évident d'après mes remarques que, loin d'hésiter, j'appuyais le député. J'ai dit clairement qu'il s'agissait d'un bon début. Si l'on se reporte au compte rendu, on verra que j'ai dit que c'était un bon début, mais qu'il faudrait aller encore plus loin. Je suis entièrement en faveur des bons débuts.

L'hon. M. Macdonald: Néanmoins, je crois avoir raison de dire qu'un certain nombre de députés voudraient que la substance du projet de loi soit déferée au comité. Je propose donc:

Que le bill n° C-16 modifiant la loi électorale du Canada ne soit pas lu maintenant pour la 2^e fois, mais que la substance du projet de loi soit déferée au comité permanent des privilèges et élections.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Avant que cette motion ne soit adoptée, comme nous l'espérons, j'aimerais demander au président du Conseil privé s'il pourrait s'engager à déferer également la loi électorale elle-même et le rapport du comité des dépenses électorales au comité des privilèges et élections au cours de la présente session?

L'hon. M. Macdonald: J'ai déjà indiqué au leader du parti du député que le gouverne-

ment fera une déclaration à cet égard. J'espère que le comité songera aussi au nombre non négligeable des bills d'initiative parlementaire, dont certains n'auront pas l'avantage d'être débattus comme celui-ci.

M. Baldwin: Le président du Conseil privé serait-il assez magnanime pour faire entrer dans l'examen la question de la délimitation des circonscriptions électorales, puisque deux ou trois bills privés portent sur ce sujet?

L'hon. M. Macdonald: La proposition est très utile, monsieur l'Orateur.

(La motion est adoptée et le bill est déferé au comité permanent des privilèges et élections.)

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): L'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant expirée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Macdonald: Avant que la Chambre ne s'ajourne, peut-être devrais-je indiquer à l'intention des députés que, tel qu'annoncé hier, lundi nous ferons franchir au projet de loi modifiant la loi sur les postes les étapes de la deuxième lecture et l'étude en comité.

M. Baldwin: Lundi?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est là l'ordre des travaux pour toute la semaine prochaine, je suppose?

L'hon. M. Macdonald: Non, pour lundi seulement; nous étudierons les bills agricoles mardi.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)